

## Livre Blanc Céréales : merci pour votre présence !

Les acteurs wallons de la recherche et du développement actifs dans le secteur des céréales vous remercient pour votre présence lors de la soirée d'informations du Livre Blanc – Céréales du jeudi 8 septembre 2022 dernier !

Les présentations orales du Livre Blanc de septembre 2022 sont désormais **disponibles en lignes** sur le site [www.cereales.be](http://www.cereales.be). Ces présentations sont donc consultables gratuitement et sans aucune inscription.

La brochure manuscrite complète reprenant les thèmes de cette séance d'information est disponible au prix de 12 €.

En attendant que les articles soient mis en ligne, vous pouvez vous la procurer :

- Au secrétariat de M. Benjamin DUMONT à l'adresse Gembloux Agro-Bio Tech, Bâtiment de Biologie Végétale, Avenue Maréchal Juin n°13, entrée parking 4, 5030 Gembloux. Plus d'infos, Carine Demazy au 081/62 21 41 > Bâtiment 48 en vert sur le [Plan d'accès GxABT](#)
- Par versement de 17 € (12 € + 5 € de frais d'envoi (Belgique)), au n° de compte BE62 3401 5580 3761, ULiège – GxABT – 5030 Gembloux en communication « Livre Blanc Septembre 2022 + NOM + PRENOM ».

Elle sera également mise en ligne ultérieurement sur le site internet du Livre Blanc Céréales sous format PDF.

F. Henriët (CRA-w) & B. Dumont (ULiège-GxABT), Coéditeurs responsables du Livre Blanc Céréales

## Livre Blanc Céréales : Liste des produits pharmaceutiques

Une mise à jour des produits phytopharmaceutiques (ppp) a été réalisée par le Corder. Sur [le site des centres pilotes](#), vous pouvez y retrouver l'ensemble des herbicides, fongicides et autres ppp... pour les cultures de céréales. De plus, les substances retirées en 2022 sont également présentes.

Lien : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/cereales/produits-autorises/>

Bonne lecture !

## Mouche grise en céréales : résultats de la collecte 2022

Fin de cet été, 50 champs ont été échantillonnés pour la mouche grise, *Delia coarctata* (Figure 1) afin de collecter les œufs présents dans le sol. Le comptage des œufs réalisé par le CRA-W indique un niveau d'infestation très faible avec moins de 50 œufs/m<sup>2</sup> dans 28 champs et 21 champs où aucune ponte n'a été détectée. L'été caniculaire n'a pas été favorable à la reproduction de cette mouche. Le risque est donc très faible, voire nul. **Aucun traitement insecticide de semences (Langis) contre la mouche grise n'est dès lors recommandé en 2022.**

---

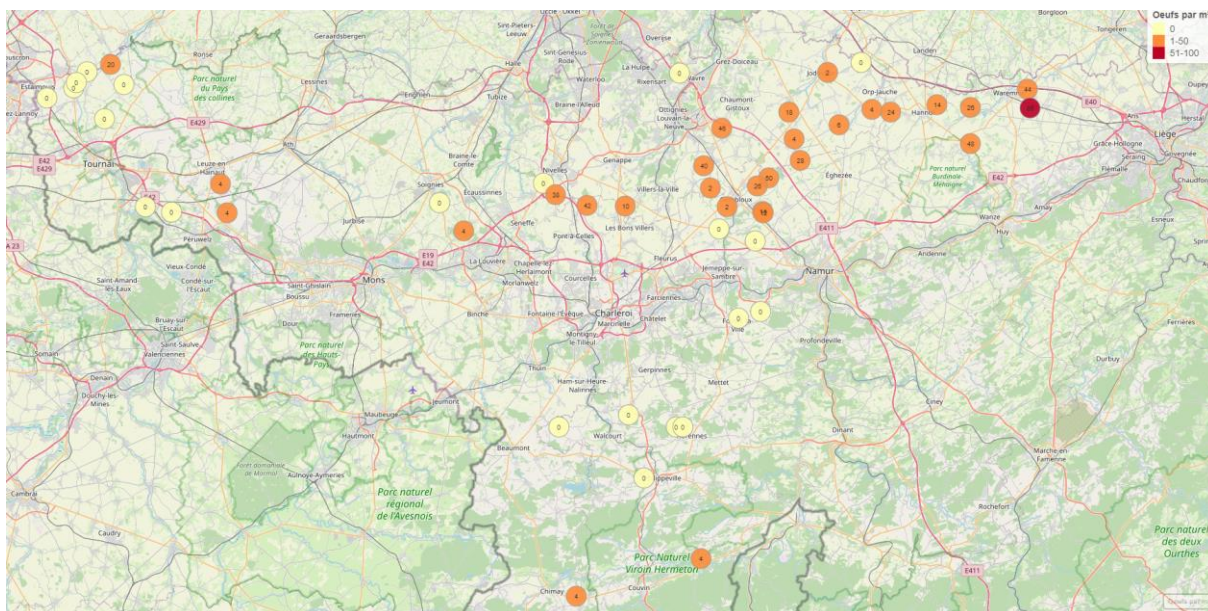


Figure 1 – Localisation des 50 champs échantillonnés en 2022 avec le niveau d’infestation en œufs de mouche grise par mètre carré : 0 (jaune, n=21), 1 à 50 (orange, n=28), 51 à 100 œufs/m<sup>2</sup> (rouge, n=1).

Pour toutes questions, n’hésitez pas à contacter le CePiCOP

Mail : [rb.cepicop@centrespilotes.be](mailto:rb.cepicop@centrespilotes.be)

Tél : 0499/639900

Site : <https://centrespilotes.be>

Prochain avis prévu le 20 septembre 2022

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l’OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l’accord du CePiCOP